

ECOLE ELEMENTAIRE JACQUES PREVERT

PROCES VERBAL DU CONSEIL D'ECOLE

Vendredi 16 Juin 2023

Etaient Présents :

- Education Nationale : Mme M (Directrice – CM1/CM2b) – Mme C (CPa) - Mme C (CPb) —Mr B (CE1a) – Mme L G (CE1b) - Mme C (CE2b) –Mme B (CM1/CM2d) - Mme S (CM1/CM2b) - Mme G (CM1a) -
- Municipalité : Mme F (1ere Adjointe)
- Parents élus: Mme G – Mme M – Mr M – Mme R – Mr R – Mme H – Mme C – Mr J – Mme P J

Excusés :

Mme H S (IEN) –Mme G (CPa) – Mme T (CPc) - Mme C (CM1/CM2c) – Mme L G (CPc) - Mme S (CE2a/CM1a) – Mme L (CE2a) - Mme L F – Mr P - Mme M

ECOLE

1) Approbation du procès-verbal du Conseil d'Ecole précédent (10/03/2023)

Vote contre : 0 Abstention : 0

Approuvé à l'unanimité

2) Sécurité : Exercices d'évacuation incendie et PPMS

Trois exercices incendie sont à réaliser au cours de l'année scolaire. Les trois exercices ont été effectués le jeudi 29 septembre 2022 matin, le vendredi 24 mars 2023 matin et le jeudi 1er juin 2023 après-midi. Lors du premier exercice, tous les membres de l'école sont prévenus alors que pour les deux suivants seuls les adultes ont été informés. Sur les deux derniers exercices, la directrice a placé une feuille avec un dessin de feu près d'une classe. L'enseignant concerné devait déclencher l'alarme incendie. Lors du dernier exercice incendie, la pré-alarmer a sonné dans la classe S16 comme le protocole l'indique. Cependant, Mme G n'était pas dans sa classe ce jour-là. La directrice et Mr P, responsable des bâtiments, ont attendu 3 minutes avant de déclencher l'alarme pour tout le bâtiment.

La question du temps de la pré-alarmer a été à nouveau discutée avec le service technique et les directrices du groupe scolaire. L'équipe enseignante demande à la mairie s'il est possible de baisser ce temps à 30 secondes afin que l'alarme se déclenche automatiquement.

La directrice consigne ces exercices dans un registre de sécurité.

Le PPMS (plan particulier de mise en sécurité) est partagé en deux points : les risques majeurs et l'attentat intrusion.

1. PPMS « risques majeurs » : est à mettre en place dans le cas d'un accident de camion contenant des substances chimiques, d'une tempête ou d'une inondation. Les élèves sont confinés dans l'école et dans les classes.
2. PPMS « attentat / intrusion » : est à mettre en place en cas d'intrusion malveillante. Il existe deux exercices différents : un exercice de confinement et un exercice de fuite. Le premier a été réalisé le 14 octobre 2023 après-midi dans chaque classe. Le second a été réalisé le 4 mai 2023 matin.

Des alarmes ont été installées dans les classes pour pouvoir faire cet exercice de fuite. Elles sont différentes de l'alarme incendie, elles sont à la fois lumineuses et sonores. Le scénario était d'évacuer l'école le plus rapidement possible et en toute sécurité. Monsieur P, responsable des bâtiments, et Mme M ont observé le déroulement de l'exercice. Plus de 5 minutes ont été nécessaires aux élèves et au personnel enseignant pour vider l'école élémentaire et se regrouper sur le terrain de la grange (sachant que 2 classes étaient en EPS). En effet, toute l'école sort par la porte d'accès vers la cantine ce qui crée « un embouteillage » à cet endroit. Après réflexion au sein de l'équipe enseignante, il a été décidé de procéder autrement pour le prochain exercice de fuite (en 2023-2024) : 4 classes (S15, S16, S19, S20) sortent par le hall puis le mail piéton ; 3 classes (S11, S13, S14) sortent par leur porte donnant sur la cour maternelle ; il ne reste plus que 4 classes (S24, S23, S22, S21) à sortir vers l'accès cantine.

Cet exercice, qui peut engendrer de l'angoisse, notamment chez les plus jeunes, a été une expérience positive. Les enseignants ont explicité en amont les enjeux de l'exercice et les élèves ont pu exprimer leur ressenti suite à l'évacuation. Les élèves sont maintenant habitués à ces exercices.

3) Effectifs de rentrée scolaire 2023/2024

La directrice donne les chiffres exacts au 23/06 pour la rentrée de 2023/2024 : 232 élèves répartis sur 10 classes

Effectif/niveau : CP (32) – CE1 (54) – CE2 (37) – CM1 (48) – CM2 (61) soit un total de 232 élèves.

La prévision des effectifs transmise au DASEN en décembre 2022 était de 240 élèves.

Il y a 28 CP arrivant de la GS de l'école maternelle Jacques Prévert, 39 CM2 qui partent au collège, 13 départs sur l'école (7 déménagements, 5 pour le privé, 1 orientation) et 6 arrivées sur l'école.

Au jour du 23/06, le scénario envisagé par l'équipe enseignante est :

CP	CP-CE1	CE1	CE1	CE2	CE2-CM1	CE2-CM1	CM1-CM2	CM2	CM2
21	11 – 10 21	22	22	22	7-17 24	8-16 24	15-10 25	25	26

4) Projets pédagogiques de fin d'année 2023

L'ensemble des projets des classes est pensé en fonction du projet d'Ecole. Comme indiqué lors du précédent conseil d'école, les projets sont très riches, diversifiés et variés. Toute l'école participe au projet « Musique » en coopération avec la Flume, au projet des Incorruptibles, au projet de « Monécole », se rend à la bibliothèque municipale avec des animations à chaque période. Dans le cadre du parcours artistique et culturel, la mairie nous a offert, le vendredi 14 avril, un concert de l'orchestre national de Bretagne au Sabot d'Or. Plusieurs classes mènent des actions sur le thème de la protection l'environnement (limiter, trier, recycler les déchets, « Nettoyons la nature », la Feuille d'Érable, la Ligue de l'enseignement). De nombreuses classes ont bénéficié de l'intervention d'étudiants en kiné début mars (le CE1 sur la sédentarité et CE2-CM sur le harcèlement et la gestion des émotions).

- CP-CE1 : visite des jardins de Rocambole le 02 mai 2023.
- CE2 : Balade contée dans la forêt de Brocéliande le 27 juin 2023
- CE2b : Projet « Bouge ta classe », les élèves font du sport tous les matins durant un quart d'heure dans la cour. Sortie au Stade rennais le 12 mai 2023
- Cycle 3 : Visite du Puy du Fou le 13 juin 2023
- Cycle3 : Comédie Musicale « T'es qui ? T'es d'où ? » avec une représentation le mardi 27 juin 2023 au Sabot d'Or.

Les projets de l'école sont définis en lien avec le PEDT.

Tous ces projets peuvent avoir lieu grâce au financement des actions de l'APE via notre compte OCCE.

5) Compte OCCE : bilan financier

RECETTE		DEPENSE	
<i>Participation APE</i>			
Projet « Bouge ta classe » CE2	14,40€	Projet « Bouge ta classe » CE2	14,40€
100ème jour d'école CP	68,96€	100ème jour d'école CP	68,96€
Prix des incorruptibles Ecole	847,58€	Prix des incorruptibles Ecole	847,58€
Projet Harry Potter C3	257,80€	Projet Harry Potter C3	257,80€
Projet Insectes CE1	57,26€	Projet Insectes CE1	57,26€
Projet Insectes CP	205,60€	Projet Insectes CP	205,60€
Projet journée spéciale HP Ecole	170,22€	Projet journée spéciale HP Ecole	170,22€
Lecture d'album CE1	1007,75€	Lecture d'album CE1	1007,75€
Sorties TNB C3	783,03€	Sorties TNB C3	783,03€
Projet Bintinais CP	220€	Projet Bintinais CP	220€
Sortie Jardins de Rocambole CP-CE1	999,70€	Sortie Jardins de Rocambole CP-CE1	999,70€
Photos de classe	1757€	Photos de classe	1116,95€
Photos individuelles	1860€	Photos individuelles	1534,70€
Photos fratrie	537€	Photos fratrie	442,45€
Adhésion famille	679,34€	Cotisation OCCE+assurances	614,95€
		<i>A venir :</i>	
		Sortie Brocéliande CE2	493€
		Sortie Puy du Fou C3	4016€
Subvention exceptionnelle Mairie Puy du Fou	708,89€		

Le cahier de comptabilité OCCE avec le classeur de toutes les pièces justificatives et le détail de toute la comptabilité est consultable sur place à l'école par tous les parents qui en feraient la demande.

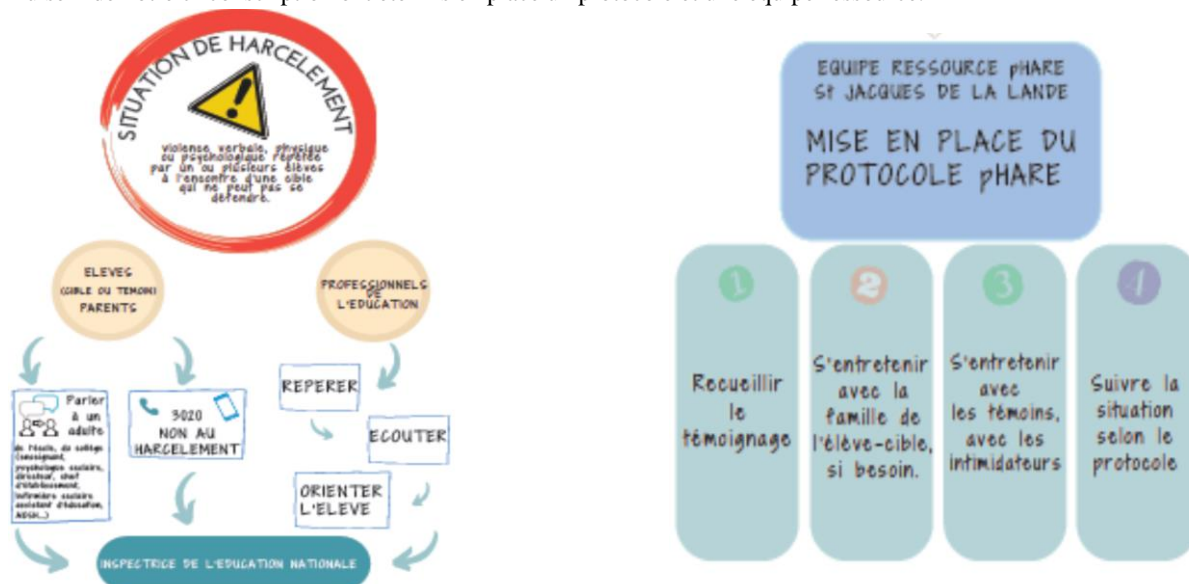
6) Dispositif pHARE

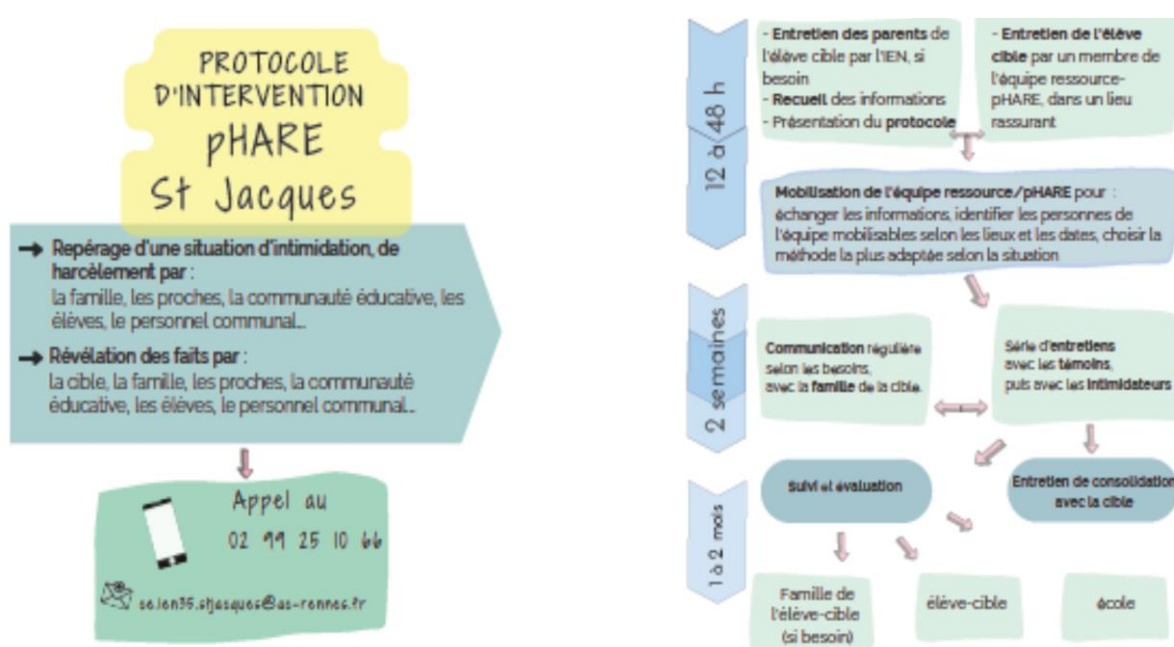
Le ministère de l'éducation nationale a renforcé la politique publique de lutte contre le harcèlement entre élèves par l'inscription dans la loi du 26 juillet 2019 « pour une école de la confiance », d'un droit à une scolarité sans harcèlement. Cela implique de formaliser un plan de prévention des violences et du harcèlement.

Dans ce cadre, il existe un plan de prévention du harcèlement à destination des écoles : le programme pHARE. Il est fondé autour de 8 piliers :

1. Mesurer le climat scolaire.
2. Prévenir les phénomènes de harcèlement.
3. Former une communauté protectrice de professionnels et de personnels pour les élèves.
4. Intervenir efficacement sur les situations de harcèlement.
5. Associer les parents et les partenaires et communiquer sur le programme.
6. Mobiliser les instances de démocratie scolaire (CVC, CVL) et le comité d'éducation à la santé, à la citoyenneté et à l'environnement.
7. Suivre l'impact de ces actions.
8. Mettre à disposition une plateforme dédiée aux ressources.

Au sein de notre circonscription ont été mis en place un protocole et une équipe ressource.





Le protocole est en cours à l'école. Il n'y a pas eu de cas cette année. Un travail a été fait à partir du CE2 cette année avec les étudiants de l'IFPEK.

7) Evaluation d'école

Les lundis 22/05 et jeudi 25/05, les évaluateurs externes se sont rendus dans notre groupe scolaire pour une observation et un échange avec l'ensemble des acteurs (personnels de l'école, élèves, personnel périscolaire).

Ils approfondissent la réflexion menée par l'école. Un retour sur l'évaluation de notre école est fixé au jeudi 29/06 avec les évaluateurs externes. Les parents seront informés de ce retour lors du premier conseil d'école de l'année scolaire prochaine.

MUNICIPALITE

1) Remerciements

- **Services techniques** : L'équipe enseignante tient à remercier chaleureusement Messieurs D et P ainsi que toute l'équipe des services techniques, pour leur implication dans la réalisation des travaux et la maintenance. La directrice précise que les services techniques sont à l'écoute de l'école et très réactifs.

- **Projet culturels** : Le partenariat avec la bibliothèque municipale est très apprécié de l'équipe enseignante. Mme F (responsable pôle culturel) propose aux classes diverses activités. Les collègues souhaitent que ces activités perdurent car elles sont d'une grande qualité.

2) Crédits alloués à l'école par la mairie pour l'année 2023 et Investissements accordés

Les chiffres donnés ont été votés au conseil municipal du mardi 14/03. Les chiffres indiqués sont donnés sur la base de 245 élèves et 11 classes.

✓ Fonctionnement :

- 7 753,33€ pour les fournitures scolaires, soit 31,64€ par enfant,
- 1 166,88€ pour les transports collectifs, soit 106,08€ par classe,
- 881,79€ pour les livres et fichiers, soit 3,59€ par enfant,
- 708,89€ pour les animations et sorties pédagogiques versées via l'APE,

La directrice remercie la municipalité pour les crédits alloués à l'école qui sont sensiblement les mêmes tous les ans et permettent d'assurer l'équipement des élèves en fournitures scolaires.

Voici la liste des investissements retenus par la mairie pour l'année 2023 :

1. Investir dans une imprimante couleur (à jet d'encre) commune pour toute l'école élémentaire en salle repro.
2. Installer deux prises internet supplémentaires dans la salle repro afin d'y installer un ordinateur (que nous avons déjà) et de connecter l'imprimante couleur
3. Installer une lumière à détection près du portail du mail (déjà installée) + remettre la détection de la lumière à l'accès cantine des CP (réparée mais avec encore des problèmes techniques)
4. Remplacer le panneau d'affichage à l'entrée de l'école au portail du mail piéton par un panneau plus grand (double)
5. Réutiliser le panneau d'affichage actuel du mail piéton et l'installer à l'entrée du portail à côté de la cantine
6. Changer les huisseries fenêtres des classes S22-S23-S24 : double vitrage pour protéger du bruit de la cour et du froid qui passe au travers des fenêtres
7. Changer les portes extérieures en S19-S20-S21
8. Installer de nouveaux stores plus faciles à manipuler en S22-S23-S24 : les stores actuels ne permettent pas de réaliser correctement les exercices de PPMS
9. Réfléchir sur un réaménagement total de la cour de récréation : plus de jeux mixtes, de nature, moins de béton
Le travail sur l'aménagement de la cour est déjà bien amorcé. La mairie précise que les travaux débiteront après obtention des subventions (budget des travaux : 96 000 euros) et ne pourront être réalisés que sur la période des congés estivaux.
10. Installer 4 crochets porte-manteaux adulte dans les classes S24, S13, S22 et S21 (1 crochet par classe)
11. Créer une armoire du sol au plafond comme en S14 ou en S22 pour la salle S25 (stockage matériel arts plastiques, sciences et manuels)
12. 14 tabourets culbuto (6 en S20 + 5 en S16 + 3 en S15)
13. Ajout de prise électrique en salle des professeurs (déjà réalisée)

14. Installation de Windows 10 et changement des disques durs des ordinateurs portables de l'ancienne classe mobile

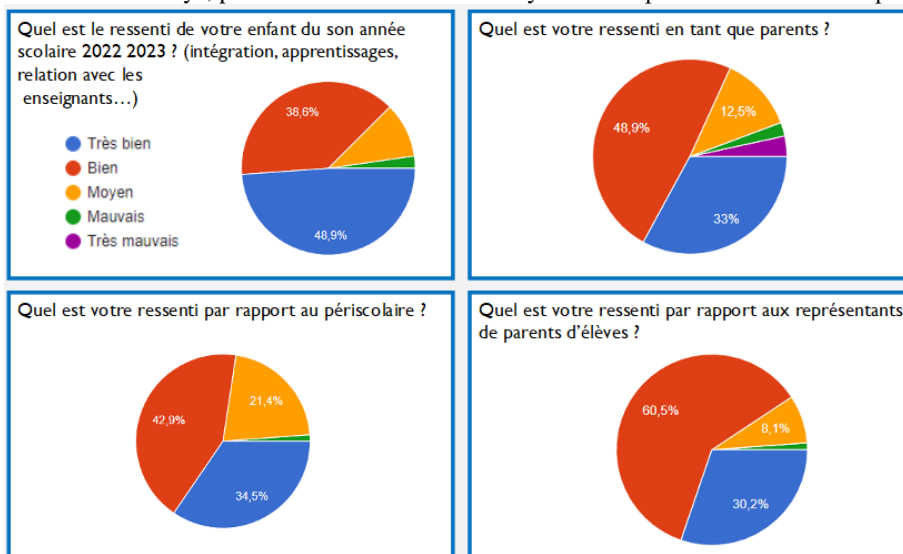
15. La mairie précise qu'elle doit participer à hauteur de 500 euros pour le fonctionnement de l'antenne RASED de la circonscription de ST Jacques (réseau d'aide spécialisé pour les élèves en difficulté)

Mme F précise que le budget total de la mairie concernant l'école élémentaire est d'environ 170 000 euros.

La mairie envisage une nouvelle réunion avec toutes les parties prenantes pour le réaménagement de la cour et notamment de sa végétalisation.

Questions Restitution du questionnaire des représentants de parents d'élèves

Un questionnaire par élève a été envoyé, pour 245 élèves sur l'école. Il y a eu 90 réponses soit un taux de participation de 37%.



L'équipe enseignante et les représentants de parents d'élèves se sont réunis le jeudi 15 juin afin de répondre à toutes les questions des parents. Les représentants de parents effectueront un retour sur tous les points à l'ensemble des parents d'élèves par le biais d'un compte-rendu séparé du procès-verbal du conseil d'école.

A travers ce questionnaire, la question de la communication parents/école revient pour 10 à 12 familles. Les parents d'élèves remarquent un manque d'accessibilité des enseignants. L'équipe pédagogique répond que les outils actuellement en place dans toutes les classes le permettent : le cahier de liaison et un outil numérique (mail et/ou Klassly). La directrice est présente au portail tous les matins et tous les enseignants le sont à 12h et à 16h30. Depuis le COVID, les enseignants constatent une communication plus « virtuelle ». Ils soulignent le fait que les familles peuvent solliciter un rendez-vous à tout moment. Certains enseignants proposent des RDV individuels fin janvier, et tous les enseignants se rendent disponibles pour des demandes de RDV.

Les représentants de parents d'élèves suggèrent une deuxième réunion enseignants/parents à la mi-année. Une enseignante précise que les parents ne viennent pas tous à la première réunion dont la date est communiquée le jour de la rentrée.

La question est posée de savoir ce que souhaitent les familles. Un représentant de parents répond que c'est une remarque globale sur la communication : communication de l'école, de la mairie et des représentants. Les représentants de parents d'élèves proposent de faire une à deux réunions par an pour répondre aux demandes des familles entre chaque conseil d'école.

La différence de lien école/famille entre l'école maternelle et le CP est abordée mais la directrice rappelle qu'un plan Vigipirate est en vigueur au sein de l'école. De ce fait, les parents ne peuvent pas accompagner leur enfant jusqu'à l'entrée de la porte de la classe.

Les représentants de parents d'élèves soulèvent la problématique de la rumeur d'une école « dégradée ». La directrice rappelle que lors d'une précédente réunion avec les représentants et Mme l'Inspectrice, Mme H-S a affirmé que les résultats des anciens élèves de l'école sont très satisfaisants au collège. Plusieurs représentants de parents le confirment.

Les représentants relayent également une demande récurrente des parents concernant la piscine et le voyage scolaire avec nuitée. Ces réponses sont dans les PV des précédents conseils d'école. Un représentant de parents propose de faire un prospectus avec tous les projets de l'école. La directrice précise que des articles montrant les différents projets de l'école sont rédigés par l'équipe enseignante pour une diffusion dans le Synergilles ainsi que sur le site de l'école.

Un travail collaboratif entre l'équipe enseignante et les représentants de parents sera mené à la rentrée scolaire prochaine avec un nouveau questionnaire plus ciblé afin de répondre à cette problématique de communication.

Le questionnaire a également fait remonter un manque de surveillance en récréation. Les représentants de parents précisent qu'il s'agit essentiellement du temps périscolaire.

Madame F demande si ces familles-là se sont manifestées auprès de Mme L G, responsable du périscolaire, ce qui n'est pas le cas d'après les représentants de parents. La mairie précise qu'il existe des réunions des usagers du périscolaire (CCU). Elle ajoute qu'il faut communiquer tout de suite si une situation pose souci, Mme L G est disponible pour recevoir les familles.

La question d'une présence au portail à la garderie est posée notamment par rapport à la sécurité : un enfant pourrait sortir sans être vu.

Séance levée à 19h20

Enseignante
Mme M C

Directrice
Mme D M